

# Comment en effet excuser l'inexcusable...

**Comme probablement la plupart des professionnels de l'industrie funéraire, j'ai regardé l'émission "Les infiltrés", diffusée le 1<sup>er</sup> mars dernier sur France2. À la fin de ce reportage, j'ai, comme d'autres, assisté au débat conduit par la journaliste Marie Drucker avec ses invités. Les échanges ont été courtois mais empreints d'une gêne générale où chaque invité tentait de défendre ses convictions dans une émission où l'on sentait bien que tout était joué d'avance.**



... il est inadmissible de voir prospérer des émissions où le populisme règne et où le reportage est simplement "à charge"

Philippe Gentil, président de POMPES FUNEBRES Pascal LECLERC®.



Il faut préciser que ce genre d'émission est par définition très difficile pour notre profession qui, quoi qu'elle fasse ou qu'elle dise, apparaît comme un mouton noir aux yeux des médias. Comme d'autres corps de métier (inspecteurs du fisc, huissiers, financiers...) nous sommes en effet condamnés à nous justifier et à expliquer que les exemples montrés dans ce type de reportage ne sont fort heureusement qu'exception et ne reflètent pas la réalité.

Il est toujours très compliqué de savoir s'il valait mieux ne pas participer à l'émission parce qu'il est en général impossible d'y exprimer des idées positives qui feront changer d'avis l'opinion ou au contraire faire preuve de résistance et aller "boxer" sur le plateau de télévision en défendant avec fermeté des positions difficiles.

Il est certain que dans ce genre d'émission "à scandale" l'avocat de la défense est là pour prendre des coups et qu'il peut difficilement en rendre. Il est clair que les éléments présentés ce soir-là rendaient l'exercice ardu. Comment en effet excuser l'inexcusable, faire passer notre profession pour sérieuse quand des éléments filmés démontrent radicalement le contraire.

Pour réaliser cet exercice avec certaines chances de succès, il faut être un as de la communication, préparer ses dossiers avec minutie en les nourrissant d'exemples percutants pour les esprits et répéter sans cesse deux, voire trois messages clés.

Il est certain que dans ce genre d'émission "à scandale" l'avocat de la défense est là pour prendre des coups et qu'il peut difficilement en rendre

**Pour avoir une petite chance d'y parvenir, les messages forts peuvent rappeler que :**

1. l'immense majorité des familles en deuil sont très satisfaites des services que leur rendent les hommes et les femmes qui exercent ce métier jour et nuit, 365 jours par an, dans des situations psychologiques parfois très difficiles. Il faut dire que lorsqu'une entreprise envoie, parce qu'elle est réquisitionnée, une équipe intervenir sur l'autoroute un soir de Noël et "collecter" les restes d'une famille entière (où par définition des enfants sont décédés) brûlée vive dans son véhicule, les intervenants font preuve d'un courage et d'une dignité incroyables, qui honorent les centaines d'entreprises pratiquant du mieux qu'elles le peuvent ce "dur" métier.
2. Il faut relater les milliers de lettres et de messages de remerciements que nous recevons toutes et tous chaque année, de la part de gens puissants ou misérables, à qui nous avons apporté le soutien et l'aide qu'ils attendaient.
3. Pour les problèmes de prix, on peut également dire que si les tarifs paraissent élevés aux familles c'est d'abord parce que nous faisons un métier où la main-d'œuvre qui coûte cher en France représente une part significative de la facture, mais aussi et surtout parce que celle-ci est "agrémentée" de frais de tiers et de taxes locales qui pèsent en moyenne 20 % du total, sans parler de la TVA qui pénalise la note encore du même pourcentage. Près de 40 % de la facture est constituée de taxes et prélè-

vements... Naturellement, c'est un point qui n'a pas ou peu été relevé par les journalistes investigateurs. Il est vrai qu'en matière de prélèvements, l'abattement fiscal dont bénéficie la profession journalistique n'incite personne à aborder ce sujet...

Sans être provocateur, il faut asséner ce type de vérité parce qu'il est inadmissible de voir prospérer des émissions où le populisme règne et où le reportage est simplement "à charge". Ce sont généralement des émissions montées par des journalistes dont le seul but est de créer du spectacle pour que l'audimat monte. Même si nous savons que cela existe pour des dizaines d'autres sujets, il est de notre responsabilité de ne pas laisser dire ou montrer n'importe quoi.

Il est vrai qu'à l'heure où l'information se diffuse à la vitesse de la lumière et avec une abondance inégalée, seul le trash et le sensationnel ont une chance de devenir visibles. Tous les journalistes/animateurs de télévision le savent bien et ils en usent abondamment, avec l'esprit de toujours "monter d'un cran" par rapport à ce

que leurs confrères ont déjà produit. Gageons qu'un jour, une équipe de journalistes, inspirée des mêmes intentions, filme en caméra cachée les studios de montage et la rédaction de ce genre d'équipe et nous verrons bien ce qu'il en ressortira...

L'impartialité et l'équité sont, de nos jours, des exercices très difficiles pour les journalistes. La pression que leur impose la réussite médiatique rend probablement impossible la recherche de la pure vérité ou du moins le travail exhaustif que chaque thème mériterait qu'on lui consacre. Notre société est la complice de cette attitude qui finit par devenir destructrice à son insu. Car au bout du compte, à qui profite ce genre d'émission à scandale, si ce n'est aux politiciens défendant des thèses extrêmes et proposant des solutions radicales pour contenter une opinion publique révoltée et déprimée par la crise économique ambiante...

Nous savons où tout cela peut nous mener !

**Philippe Gentil**

Notre société est  
la complice de cette  
attitude qui finit par  
devenir destructrice  
à son insu

Actualités

Comment en effet excuser l'inexcusable...